

## Protéger les familles et l'économie de l'Alberta

Le 18 mars 2020

Le gouvernement apporte une aide financière immédiate aux Albertains et aux Albertaines touchés par la crise de la COVID-19.

Le financement et les mesures de soutien qui viennent d'être mis en place apporteront une aide financière immédiate aux familles, aux populations vulnérables, aux entreprises locales et aux employeurs de l'Alberta.

« Les Albertains et les Albertaines fournissent leur part d'efforts pour assurer leur sécurité mutuelle et empêcher la propagation de la COVID-19. Nous faisons notre devoir en aidant les Albertains et les Albertaines et leurs familles, en protégeant les emplois, et en soutenant les travailleurs et les employeurs. Nous aiderons à protéger les Albertains et les Albertaines des perturbations économiques occasionnées par la COVID-19 dès maintenant, et à positionner l'industrie et les entreprises albertaines pour qu'elles puissent rebondir lorsque la situation se stabilisera. Il s'agit d'une première série de mesures, et d'autres suivront dans les jours à venir. »

*Jason Kenney, premier ministre*

### Soutien financier aux Albertains et aux Albertaines

Les Albertains et les Albertaines devraient se concentrer sur leur santé et ne pas s'inquiéter de savoir s'ils peuvent payer leurs factures. C'est pourquoi le gouvernement a mis en place un certain nombre d'options pour ceux qui éprouvent des difficultés financières :

- Aide d'urgence à l'isolement : 50 millions de dollars
  - Il s'agira d'un programme temporaire pour les travailleurs albertains adultes qui doivent s'auto-isoler parce qu'ils répondent aux critères d'auto-isolement publiés par le gouvernement de l'Alberta, y compris les personnes qui s'occupent seuls d'une personne à charge qui doit s'auto-isoler parce qu'elle répond aux critères de santé publique, et qui n'auront pas d'autre source de rémunération ou de compensation pendant qu'ils s'auto-isolent.

### Renseignements connexes

[COVID-19 info for Albertans](#)  
(en anglais seulement)

[A Blueprint for Jobs](#)  
(en anglais seulement)

### Multimédia

[Conférence de presse](#)  
(en anglais seulement)

### Demandes des médias

Jerrica Goodwin  
780-988-3278  
Attaché de presse, Conseil du Trésor et des Finances

- Il sera distribué en un seul versement et comblera le vide jusqu'à ce que les paiements d'urgence fédéraux commencent en avril.
- Nous prévoyons que le programme sera accessible par une simple demande en ligne sur [alberta.ca](http://alberta.ca) la semaine prochaine et que les fonds seront déposés dans les comptes des bénéficiaires admissibles à partir de ce moment.
- Congé de paiement des services publics
  - Les clients résidentiels, agricoles et les petites entreprises peuvent différer le paiement de leurs factures pendant les 90 jours suivants afin de s'assurer que personne ne sera privé de ces services en cette période de crise.
  - Cette mesure s'appliquera à l'électricité et au gaz naturel, quel que soit le fournisseur de services.
- Congé de remboursement des prêts aux étudiants
  - Le gouvernement mettra en place un moratoire de six mois, sans intérêt, sur le remboursement des prêts étudiants de l'Alberta pour tous les individus qui sont en train de rembourser ces prêts.

### Banques et coopératives de crédit

- Les clients d'ATB Financial touchés par la COVID-19
  - Les clients des services bancaires personnels peuvent demander un report de leurs prêts ATB, marges de crédit et hypothèques pour une période maximale de six mois.
  - Les petites entreprises, en plus des reports de paiement sur les prêts et les marges de crédit, auront accès à un fonds de roulement supplémentaire.
  - Pour les autres clients commerciaux et agricoles, l'ATB travaillera avec les clients sur une base individuelle et d'autres solutions sont présentement envisagées.
  - Pour de plus amples informations sur le programme d'aide de l'ATB, veuillez consulter son site web.
- Coopératives de crédit de l'Alberta
  - Les membres des coopératives de crédit auront accès à une variété de programmes et de solutions conçus pour atténuer les difficultés liées aux paiements des prêts et aux rentrées et sorties de fonds à court terme.
  - Les membres individuels et les propriétaires d'entreprises sont encouragés à contacter directement et de manière proactive leur coopérative de crédit afin d'élaborer un plan pertinent à leur propre situation.

### Employeurs

- Les employeurs albertains sont confrontés à des défis importants et à l'incertitude. Pour leur donner un meilleur accès à des liquidités afin de payer leurs employés, de régler leurs dettes et de poursuivre leurs activités, le gouvernement reportera au 31 août 2020 le recouvrement des soldes d'impôt sur le revenu des sociétés et des acomptes provisionnels, qui étaient dus

après aujourd'hui. Cela donne aux entreprises albertaines l'accès à environ 1,5 milliard de dollars pour les aider à faire face à la crise de la COVID-19.

« Étant donné ces circonstances exceptionnelles, il est d'une importance vitale pour les familles et les employeurs d'avoir de l'argent en main et il est essentiel que nous donnions aux Albertains et aux Albertaines cette certitude et ce soutien. Cette mesure fiscale apportera un soulagement opportun et représentera une autre piste pour les entreprises afin qu'elles puissent continuer à fonctionner et à rémunérer leurs employés pendant cette période difficile. »

*Travis Toews, président du Conseil du Trésor et ministre des Finances*

L'Alberta est heureuse que le gouvernement fédéral ait répondu aux préoccupations et ait suivi la recommandation d'augmenter les soutiens aux personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi. L'Alberta a versé beaucoup plus d'argent au gouvernement fédéral au moyen des cotisations à l'assurance-emploi (AE) qu'elle ne reçoit de soutien offert par l'AE. Il est donc bon de voir le gouvernement fédéral fournir le soutien dont les Albertains et les Albertaines ont besoin en cette période difficile.

### **Mesures d'aide déjà en place**

#### **Les Albertains et les Albertaines, les personnes âgées et les groupes vulnérables**

- Les groupes caritatifs et à but non lucratif recevront immédiatement 60 millions de dollars supplémentaires pour soutenir les personnes âgées et les autres populations vulnérables touchées de manière disproportionnée par la COVID-19. Cette somme s'ajoute aux 3,9 milliards de dollars alloués aux services communautaires et sociaux dans le budget 2020.

#### **Les soins de santé pour les Albertains et les Albertaines**

- Le gouvernement de l'Alberta a engagé 500 millions de dollars supplémentaires cette année pour répondre à la crise de santé publique et pour soutenir les professionnels de la santé de première ligne qui œuvrent pour assurer la sécurité et la santé des Albertains et des Albertaines. Cette somme s'ajoute au montant record de 20,6 milliards de dollars alloué aux soins de santé dans le budget 2020. Une somme supplémentaire de 58 millions de dollars a été allouée par le gouvernement fédéral au système de santé de l'Alberta pour la réponse à la COVID-19.